

Arinthod, le 4 octobre 2021

La principale

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Collège Xavier Bichat

Vous avez reçu en ce début d'année un document d'information concernant la demande de **bourse de collègue** à faire depuis educonnect. Cette bourse est nationale, elle est versée par l'état.

Si vous avez déposé une demande de bourse de collègue, alors vous pouvez solliciter une autre aide. Il s'agit de la **bourse départementale** qui elle est versée par le département et pourrait venir en complément.

Cette aide départementale peut vous être attribuée **si votre enfant est demi-pensionnaire** et sous certaines conditions de ressources. Pour déterminer cette possibilité, vous devez calculer votre quotient familial en utilisant la formule ci-dessous.

Claire DELABRE
Principale

TOTAL DES REVENUS perçus pendant l'année 2020*

Q.F = _____

Nombre de personnes à charge vivant au foyer (parents compris)
(un enfant unique élevé par un parent isolé compte double)

*Montant relevé sur l'avis d'imposition 2021 (calculé sur les revenus perçus pendant l'année 2020) Les revenus pris en compte sont tous les revenus déclarés (salaires, pensions...), du demandeur et le cas échéant de son conjoint dès lors qu'il vit sous le même toit, hors prestations familiales avant déduction ou frais réels, et avant abattements.

Si votre quotient familial ne dépasse pas 6068€, vous pouvez faire la demande de bourse départementale. Le dossier est à retirer au secrétariat au plus vite, il sera remis à votre enfant sur votre demande par le biais du coupon ci-dessous.

En revanche, **si votre quotient familial est supérieur à 6068€**, vous ne pourrez pas percevoir la bourse départementale.

Madame DUVOT au secrétariat, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Principale
Claire DELABRE

✂-----

✂-----COUPON À REMETTRE À LA VIE SCOLAIRE AVANT LE 8 OCTOBRE-----

Je soussigné(e), Mme ou M.
adresse :
responsable de l'élève :
Scolarisé(e) en classe de :
atteste que :

je souhaite un dossier de demande de bourse départementale. Je le compléterai puis mon enfant le déposera au secrétariat du collège avant le 18 octobre 2021.

Fait à
le / / 2021

Signature

Dossier suivi par :
Aline DUVOT

Secrétariat

Tél.: 03.84.48.00.41

Fax : 03.84.48.03.11

Courriel :
ce.0390783p@ac-besancon.fr

Collège Xavier Bichat
1 rue du Collège
BP 10
39240 ARINTHOD